



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-et-unième session¹

26-28 octobre 2020

**La covid-19 et ses effets sur les systèmes agroalimentaires,
la sécurité alimentaire et la nutrition: incidences et priorités
dans la région Afrique**

Résumé

- Le déclenchement de la pandémie de covid-19, les mesures prises pour lutter contre ses répercussions ou les atténuer et la récession économique provoquée par la crise aggravent actuellement la situation en matière d'alimentation et de sécurité en Afrique subsaharienne. Ce qui est devenu une menace de taille pèse sur l'action menée pour mettre fin à l'extrême pauvreté et éliminer la faim en Afrique, et les modestes avancées enregistrées sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo et de l'Agenda 2063, risquent d'être réduites à néant.
- À l'échelle mondiale, les répercussions de la covid-19 sur la croissance économique et la pauvreté sont bien plus profondes que ne le laissaient envisager les prévisions initiales. Dans ses projections révisées, la Banque mondiale estime que la pandémie pourrait plonger entre 88 et 115 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, en particulier dans les zones rurales². En Afrique subsaharienne, les économies pourraient se contracter à hauteur de 2,8 pour cent en 2020, et le revenu par habitant déclinera de 5,3 pour cent³. La pandémie a mis fin à une période de croissance économique enregistrée dans de nombreux pays au cours de 2019 et devrait se traduire par une grave récession en Afrique. Au départ, l'impact de la covid-19 s'est concentré sur les zones urbaines, mais il s'est ensuite propagé aux zones rurales qui sont «d'une manière générale» plus vulnérables aux effets de la pandémie. Quant aux mesures de confinement, elles ont placé les économies rurales face à des difficultés nouvelles, comme le maintien de la sécurité alimentaire – les femmes rurales étant concernées au premier chef. Elles ont une incidence sur les activités génératrices de revenu et les moyens de subsistance, en ce qu'elles rétrécissent les perspectives économiques et, en dernier ressort, compromettent l'accès à des aliments nutritifs, tout en accroissant la charge de travail des femmes et les risques de violence fondée sur le genre auxquelles elles font face.

¹ Session initialement prévue du 23 au 27 mars 2020 à Victoria Falls (Zimbabwe).

² Banque mondiale, 2020. Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty. Par Castañeda, Lakner, Mahler et Wu. Consultable à l'adresse suivante: <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty>.

³ Banque mondiale, 2020. Perspectives économiques mondiales, juin 2020. Washington.

La documentation peut être consultée à l'adresse suivante www.fao.org.

- Il est probable que la reprise après la covid-19 sera lente et incertaine. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) œuvre aux côtés des pays, des équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires de développement à l'évaluation des répercussions de la covid-19 sur les systèmes alimentaires, s'agissant notamment de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la pauvreté rurale, des échanges commerciaux et des marchés, de la production et des prix agricoles et d'autres aspects connexes, de manière à éclairer les décisions de nature politique et relatives aux investissements. Il est nécessaire de produire de nouvelles données factuelles aux fins de l'élaboration de programmes de relance. Une part considérable de ces initiatives doivent en priorité répondre aux besoins des pauvres, parce que ce sont les plus vulnérables et les plus exposés aux conséquences négatives de la pandémie et que leur capacité d'y faire face est limitée. Pour répondre aux besoins des populations vulnérables les plus touchées et les plus exposées, comme pour préparer la reprise et renforcer la résilience, les programmes de protection sociale seront indispensables.
- Les interventions menées devront prendre en compte les divers rôles assumés par les femmes dans les systèmes agroalimentaires et répondre à leurs besoins, aussi spécifiques que multiples, qu'elles assurent la sécurité alimentaire du ménage, produisent des denrées alimentaires, administrent une exploitation agricole, transforment des produits alimentaires, ou qu'elles soient négociatrices, travailleuses salariées ou chefs d'entreprise. Les femmes et leurs organisations et réseaux informels devraient aussi participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de riposte à la covid-19 et d'atténuation de ses effets.
- En Afrique, l'appui apporté aux Membres par la FAO consiste entre autres à obtenir des responsables politiques, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, qu'ils accordent la priorité aux investissements dans l'alimentation et l'agriculture, avec le soutien des partenaires de développement, pour gérer les répercussions de la covid-19 rapidement et de manière efficace. On privilégie les solutions pragmatiques, notamment la mise en commun de supports de connaissances et de bonnes pratiques et le renforcement des capacités nationales et régionales, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires de développement. Enfin, le programme d'action et de relèvement mis au point par la FAO en réponse à la covid-19 est le fruit d'une démarche intégrée et coordonnée.
- Le dialogue multipartite et multisectoriel, qui inclut le secteur privé, doit faire partie intégrante de processus politiques qui s'affranchissent des frontières sectorielles et institutionnelles, avec pour objectif de reconstruire en mieux et de rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients une fois qu'il aura été mis fin à la crise de la covid-19.
- La covid-19 a des répercussions sur les perspectives de développement, ce qui conduira la FAO à renforcer la collaboration avec les pays – l'occasion pour elle de mettre à disposition ses compétences et connaissances techniques de pointe à l'appui de l'action menée par les Membres au titre de la riposte et du relèvement.

Questions portées à l'attention des participants à la Conférence régionale

- Les ministres sont invités à prendre note de l'action menée par la FAO en réponse à la covid-19 et à faire savoir de quelle manière elle peut encore renforcer l'appui qu'elle apporte aux Membres.
- Les participants sont priés de prendre en considération les nouvelles priorités résultant de la covid-19 lorsqu'ils examineront les priorités régionales de l'Afrique et le futur programme d'activités du Bureau régional pour l'Afrique (RAF).

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

I. Introduction

1. La pandémie de covid-19 et les mesures prises pour en maîtriser la propagation perturbent le fonctionnement des systèmes alimentaires d'innombrables manières, avec de graves répercussions sanitaires et socioéconomiques. En Afrique subsaharienne, la pandémie est survenue alors que régnaient déjà l'insécurité alimentaire et une malnutrition persistante: déjà, en 2019, il avait été établi que 235 millions de personnes victimes de la faim rencontraient beaucoup de difficultés pour se procurer de façon régulière des aliments nutritifs en quantité suffisante⁴ et que 66 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë avaient besoin de recevoir d'urgence une aide humanitaire et une assistance aux moyens de subsistance⁵. La covid-19 présente également des risques notables pour les chaînes d'approvisionnement alimentaire, maillage complexe d'interactions mettant en jeu, entre autres, les agriculteurs, les intrants agricoles, les structures de transformation des produits alimentaires, l'acheminement jusqu'aux détaillants. La fermeture de ports et des difficultés logistiques internes ont perturbé ces chaînes en profondeur⁶.
2. La covid-19 continue de se propager en Afrique subsaharienne, aggravant les autres menaces qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire – notamment, mais pas seulement, les infestations de légionnaires d'automne et de criquets pèlerins, de criquets migrateurs africains et de criquets nomades, qui ont endommagé des dizaines de milliers d'hectares de cultures et de pâturages. Plusieurs facteurs de risque, comme le changement climatique, la variabilité du climat et leurs conséquences sur les chaînes d'approvisionnement et la productivité alimentaires, ainsi que les conflits et les catastrophes naturelles, ont des répercussions sur la dynamique de la chaîne alimentaire, actuellement menacée⁷. Une récente analyse des points de fixation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, menée conjointement par la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), a recensé 15 pays d'Afrique exposés à un risque élevé de grave détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition⁸. La pandémie met en lumière les lacunes existantes des systèmes alimentaires, qui se traduisent notamment par des inégalités entre hommes et femmes et un traitement des femmes et des filles qui n'est pas équitable.
3. À moins que des mesures ne soient prises immédiatement pour garantir le bon fonctionnement des chaînes de valeur agricoles et alimentaires nationales, de telle sorte qu'il soit possible d'assurer la protection et de renforcer la résilience des populations les plus vulnérables et d'atténuer les répercussions de la pandémie sur l'agriculture, les systèmes alimentaires et les moyens de subsistance des résidents pauvres des zones rurales, il y a fort à craindre que la crise de santé publique actuelle ne devienne également une crise alimentaire et économique. Cela aurait pour effet d'accroître encore le nombre des individus souffrant de famine aiguë, à mesure

⁴ FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme alimentaire mondial (PAM) et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 – Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. www.fao.org/documents/card/fr/c/ca9692fr.

⁵ *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2020 – Joint Analysis for Better Decisions* (en anglais seulement). Rome, Réseau d'information sur la sécurité alimentaire (FSIN), 2020.

⁶ Torero Cullen, Máximo, *Quelles mesures face au risque que représente la covid-19 pour la chaîne d'approvisionnement alimentaire?* FAO, mars 2020.

⁷ FAO 2020. *Forecasting threats to the food chain affecting food security in countries and regions. Food Chain Crisis Early Warning Bulletin, n° 35*, avril-juin 2020. Rome.

⁸ Rapport de l'équipe spéciale de la Commission de l'Union africaine et de la FAO: *Support to new food insecurity and nutrition hotspots*, juillet 2020. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est particulièrement répandue dans les pays suivants: Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Zimbabwe.

que disparaîtraient des emplois, que ralentirait le rythme des envois de fonds par les travailleurs expatriés et que la perturbation des systèmes alimentaires s'aggraverait.

4. Souvent, les zones rurales sont moins touchées par les aspects sanitaires de la pandémie que les centres urbains. Néanmoins, les segments les plus pauvres de la population résident en zone rurale, où l'accès aux services, à la protection sociale et aux mécanismes de financement est plus limité que dans les zones urbaines⁹. Les mesures de confinement placent les économies rurales face à des difficultés nouvelles, comme le maintien de la sécurité alimentaire – les femmes rurales étant concernées au premier chef. Elles ont une incidence sur les activités génératrices de revenu et les moyens de subsistance, en ce qu'elles rétrécissent les perspectives économiques et, en dernier ressort, compromettent l'accès à des aliments nutritifs, tout en accroissant la charge de travail des femmes et les risques de violence fondée sur le genre auxquels elles font face. Il est essentiel d'intervenir de manière plus efficace pour recenser les femmes et les filles, les hommes et les garçons les plus vulnérables et élaborer des mesures visant à atténuer leur exposition aux risques et accroître leur accès aux ressources productives, aux modalités d'appui et aux services financiers, aux technologies, aux marchés et aux institutions locales. En outre, il est crucial que les interventions menées mobilisent les groupes vulnérables et marginalisés – femmes, jeunes, peuples autochtones, personnes handicapées – et qu'ils participent à toutes les étapes de la mise en œuvre, afin que leur voix et leurs besoins soient entendus.

II. Menace que fait peser la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires ainsi que sur la disponibilité des produits alimentaires et l'accès à l'alimentation et à la nutrition

5. Un système agroalimentaire durable est celui qui apporte sécurité alimentaire et nutrition à chaque individu, mais de telle sorte que les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour que les générations suivantes puissent également avoir accès à la sécurité alimentaire et à la nutrition ne soient pas compromises. Pendant la crise actuelle, la poursuite de la transformation des systèmes agroalimentaires passera par un dialogue multipartite et multisectoriel au stade de l'élaboration et de l'exécution des politiques, qui transcendent les frontières entre disciplines, divisions et institutions. Jusqu'à maintenant, la pandémie a surtout eu des répercussions sur l'accès à l'alimentation, mais la disponibilité demeure une préoccupation. Des stocks adéquats de la plupart des denrées alimentaires de base ont garanti – et continuent de le faire – leur disponibilité à l'échelle mondiale. En outre, certains pays d'Afrique ont engrangé des récoltes de céréales supérieures à la moyenne à la fin de 2019 et au premier semestre de 2020 (en Afrique de l'Est et en Afrique australe, par exemple).
6. La logistique du secteur agroalimentaire inclut toutes les activités qui permettent la circulation des intrants et des produits agricoles, ainsi que les services liés à l'agriculture, tels que le transport, l'entreposage, les achats, le conditionnement et la gestion des stocks. L'efficacité de la logistique est essentielle pour le secteur agroalimentaire, en particulier en temps de crise. Les perturbations peuvent nuire à la qualité, à la fraîcheur et à la sécurité sanitaire des aliments, entraver l'accès aux marchés et rendre les produits moins abordables. Les difficultés rencontrées pour distribuer les produits alimentaires aux marchés locaux et les acheminer d'un pays à l'autre ont toutefois mis en relief les faiblesses des chaînes d'approvisionnement alimentaire, la vulnérabilité des systèmes alimentaires et la fragilité de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition face aux perturbations découlant d'une crise – des difficultés

⁹ Voir <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA8824fr>; <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca8561fr>; <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca8843fr>; <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca9531fr>.

particulières devant être surmontées pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

7. Initialement, l'incidence potentielle de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires en Afrique a suscité l'inquiétude. Petit à petit, toutefois, les problèmes rencontrés se règlent grâce à des mesures et à des décisions politiques prises par les acteurs des systèmes agroalimentaires, aux niveaux mondial, régional, national et local. La FAO joue un rôle de chef de file pour ce qui est d'éclairer les décideurs et de trouver l'équilibre voulu pour les mesures adoptées, grâce à un ensemble d'outils qu'elle mobilise à l'échelle mondiale, notamment des notes d'information pour une prise de décision fondée sur des éléments probants; la gestion et l'analyse de données, pour déterminer de quelle manière les problèmes ont été réglés et adresser aux marchés des signaux visant à atténuer les incertitudes; l'organisation de réunions de haut niveau, pour veiller à ce que les pays placent bien l'alimentation et l'agriculture dans la catégorie des services essentiels pendant les périodes de confinement; la publication de déclarations conjointes avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce au sujet de l'atténuation des répercussions de la covid-19 sur les échanges commerciaux et les marchés alimentaires. Ces dispositions ont contribué à clarifier les communications techniques sur la covid-19 et sur ses répercussions sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, sur la base d'éléments probants.
8. Initialement, on a assisté dans de nombreux pays de la région à une flambée des prix des denrées alimentaires du fait que les consommateurs en achetaient davantage en réponse aux mesures de confinement. La pandémie a exacerbé l'augmentation des prix et l'analyse des tendances des cours des produits alimentaires a montré que 20 des 24 pays pour lesquels on disposait de données avaient fait état d'une augmentation des prix des denrées alimentaires de base en juin 2020 par rapport à février de la même année (avant le déclenchement de la crise de la covid-19)¹⁰. En juin 2020, les cours des céréales ont augmenté sur les marchés locaux, dans certains cas de 40 pour cent par rapport à février 2020 – dans des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. De février à juin 2020, les plus fortes augmentations de prix ont concerné le mil (jusqu'à 38 pour cent au Mali) et le sorgho (jusqu'à 34 pour cent au Togo). Les prix des racines et des tubercules ont également flambé sur certains marchés locaux: jusqu'à 62 pour cent d'augmentation pour le manioc à Cabo Verde, au Ghana et en Sierra Leone; jusqu'à 84 pour cent d'augmentation pour les ignames au Ghana; jusqu'à 48 pour cent d'augmentation pour la semoule de manioc au Togo. Au Mozambique, les cours du riz ont connu une augmentation de 62 pour cent au cours de la même période, cependant qu'en Angola les prix des denrées alimentaires de base – manioc (farine), maïs (farine), huile de palme et de soja, et riz – s'appréciaient de 8 à 12 pour cent sur la même période. Dans la capitale du Soudan du Sud, Djouba, l'augmentation des cours du sorgho et du maïs a été comprise entre 56 et 67 pour cent entre février et juin, conséquence de la décision prise par le Gouvernement ougandais, principale source d'approvisionnement du pays pour les céréales, de procéder à des dépistages aux frontières dans le cadre des mesures prises pour contenir la propagation de la covid-19, d'où la perturbation des échanges commerciaux de produits de base. Au cours de la même période, les prix d'autres denrées alimentaires de base d'importance, parmi lesquelles les arachides en coques et le manioc, ont connu une augmentation comprise entre 78 et 96 pour cent. Dans la capitale somalienne, Mogadiscio, les prix du maïs et du sorgho rouge produits localement ont augmenté de 64 et 50 pour cent, respectivement, entre mars et mai, en raison d'achats dictés par la panique et de perturbations des flux commerciaux en provenance des zones productrices de céréales. De même, les cours du riz importé ont augmenté de 33 pour cent à l'échelle du pays, en raison de la hausse des cours

¹⁰ FAO et Banque mondiale, *Africa Food Security Bulletin*, 2020.

de cette denrée sur le marché international, d'achats dictés par la panique et de perturbations des échanges commerciaux intérieurs.

9. À la suite du déclenchement de la pandémie, les prix d'aliments nutritifs tels que les fruits, les légumes, la viande, les œufs et les produits laitiers ont également augmenté. En prenant pour base les données relatives aux prix relevés en 2020, on constate que dans 19 des 30 pays pour lesquels les données sont disponibles, le prix des oignons était plus élevé en août 2020 qu'en février de la même année et que, sur la même période, les prix de la laitue, de la viande de poulet et des bananes ont eux aussi augmenté dans la moitié des pays pour lesquels on dispose de données. Les pays dans lesquels les plus fortes augmentations ont été observées sont la Zambie (oignons et oranges), le Mozambique (laitue) et Djibouti (viande de poulet).
10. Bien que l'analyse des tendances récentes s'agissant des prix des denrées alimentaires de base et des aliments nutritifs montre que celles-ci demeurent supérieures à ce qu'elles étaient un an plus tôt, il n'en reste pas moins que les prix alimentaires se sont stabilisés, voire ont décliné dans de nombreux pays en comparaison des flambées observées à la suite du déclenchement de la covid-19. Par exemple, en Ouganda, en juin, le prix du maïs dans la capitale Kampala était inférieur d'environ 40 pour cent aux pics atteints en avril. S'agissant des aliments nutritifs, c'est le cas des produits d'origine animale et des fruits. Toutefois, la baisse des prix n'a pas été causée seulement par la levée de certaines mesures restrictives, mais aussi par une baisse de la demande provoquée par la récession économique et un déclin substantiel du pouvoir d'achat. En outre, si cette baisse profite aux pauvres qui résident en milieu urbain, du fait que ce sont des acheteurs nets de produits alimentaires, elle se fait au détriment des producteurs, et en particulier des vendeurs nets.
11. Certains pays ont commencé à appliquer des politiques de restriction des exportations et d'autres mesures, par exemple le renforcement des contrôles effectués sur les cargos, ce qui a mis en péril les activités de transport maritime et a eu des répercussions sur la production et le commerce agricoles. Toutefois, des données récentes montrent qu'en août 2020, nombre de pays imposaient moins de restrictions aux exportations que lors de la crise mondiale des prix alimentaires de 2007-2008¹¹. Ainsi, à la différence de ce qui s'était passé en 2007-2008, période pendant laquelle plusieurs des principaux pays exportateurs avaient mis en place des restrictions aux exportations, les mesures de cette nature ne se sont pas généralisées depuis le début de la pandémie et ont pour la plupart été imposées sur de courtes durées.
12. Il est probable qu'une contraction sévère de l'économie compromette la capacité des pays d'accéder aux produits alimentaires (en raison du renchérissement des importations à mesure que les taux de change se déprécieront), mais entraîne aussi une réduction de la demande d'exportations en provenance de l'Afrique subsaharienne (produits agricoles, matières premières), qui constituent une source importante des revenus à l'échelle nationale. Les exportations agricoles de l'Afrique se chiffrent à quelque 61 milliards d'USD et les importations à quelque 80 milliards d'USD (moyenne pour la période 2015-2017)¹². La domination des produits agricoles dans les exportations et des produits alimentaires dans les importations accroît la vulnérabilité des producteurs comme celle des consommateurs face aux répercussions des chocs mondiaux, comme la crise des prix alimentaires de 2007-2008 et la covid-19¹³. En outre, la chute des cours du pétrole et la contraction de la demande d'exportations expliquent le ralentissement considérable des activités économiques et la dépréciation des monnaies locales

¹¹<https://public.tableau.com/profile/laborde6680#!/vizhome/ExportRestrictionsTracker/FoodExportRestrictionsTracker>.

¹² Document de la FAO sur le commerce agricole, établi pour la trente-et-unième session de la Conférence régionale pour l'Afrique (2020).

¹³ <https://www.undp.org/content/undp/en/home/covid-19-pandemic-response/socio-economic-impact-of-covid-19.html>.

dans les pays exportateurs de pétrole comme l'Algérie, l'Angola, la Lybie, le Nigéria et le Tchad. Les effets négatifs de cette conjoncture seront notables pour d'autres exportateurs comme l'Égypte et la République du Congo, entre autres. Pour certains d'entre eux, comme le Nigéria, les revenus tirés du pétrole représentent la majorité des recettes d'exportation (95 pour cent dans le cas du Nigéria), aussi la vulnérabilité budgétaire qui en résulte est-elle très élevée.

13. La pandémie aggrave déjà les inégalités préexistantes entre hommes et femmes et autres inégalités intersectionnelles (âge, appartenance ethnique, race, handicap), dans toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en raison de la réduction des capacités de production et de distribution de produits alimentaires, ainsi que de la diminution du pouvoir d'achat et de l'accès à des aliments nutritifs¹⁴. Les conséquences négatives de ces perturbations sont plus prononcées dans les pays en développement sans littoral d'Afrique, comme le Soudan du Sud et la République centrafricaine, et dans les petits États insulaires en développement, comme les Comores, Maurice et les Seychelles. Ces pays sont à la fois dépendants des importations, des envois de fonds par les travailleurs expatriés et du tourisme, principales sources de leurs échanges avec l'étranger. En outre, une forte dépendance vis-à-vis des droits et taxes imposés aux échanges commerciaux devrait entraîner des pertes de revenus considérables en raison de la covid-19 dans les pays les moins avancés situés en Afrique.
14. Au fil de l'allègement des mesures de confinement, les responsables politiques, qui doivent procéder à des choix difficiles pour trouver un équilibre entre les besoins sanitaires et économiques de leurs populations respectives, devraient accorder la priorité à la préservation des systèmes agroalimentaires tout au long de la crise et au-delà. En particulier, ils devraient se concentrer sur les moyens d'existence, qui se chiffrent par millions, notamment dans les zones rurales, qui dépendent de l'agriculture, ainsi que sur la protection de l'accès à l'alimentation et à la nutrition des populations pauvres et vulnérables¹⁵.

III. Répercussions possibles de la covid-19 sur la disponibilité des aliments nutritifs et l'accès à ces aliments

15. La covid-19 entraîne des perturbations qui touchent à un moment ou à un autre l'ensemble du système agroalimentaire, qu'il s'agisse des chaînes d'approvisionnement ou d'autres modalités de satisfaction de la demande. Tous les éléments constitutifs du système agroalimentaire sont concernés, depuis l'approvisionnement primaire jusqu'à la demande intermédiaire et finale, en passant par la transformation, le commerce et les systèmes logistiques nationaux et internationaux¹⁶. La pandémie porte également atteinte aux marchés de facteurs, tels que le travail, le capital et les facteurs de production intermédiaires. Les ruraux isolés et dépourvus d'accès à l'eau ou à l'assainissement, les femmes – qui jouent un rôle de premier plan dans le commerce transfrontalier – et les individus confinés dans des camps de réfugiés, entre autres, subissent au premier chef les pires effets de la pandémie.
16. La prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition devrait s'accroître notablement en Afrique subsaharienne en raison de la covid-19, en particulier dans les pays dont les programmes sanitaires et de protection sociale sont insuffisants ou ne peuvent pas être transposés à plus grande échelle pour répondre aux besoins de la population. Quelque 829 millions de personnes ne peuvent accéder à une alimentation saine pour des raisons

¹⁴ Comité de la sécurité alimentaire mondiale. 2020. Conséquences de la pandémie de covid-19 pour la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN), par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE). Rome, Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale; FAO. 2020. Effets sexospécifiques de la covid-19 et mesures de politique générale équitables en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca9198fr>.

¹⁵ https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_covid_impact_on_food_security.pdf.

¹⁶ <http://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca8430en/>.

financières¹⁷, et les taux élevés de chômage, la perte de moyens de subsistance et l'aggravation des taux de pauvreté en raison de la covid-19 auront pour conséquence qu'une proportion encore plus vaste de la population du continent n'aura pas accès à une alimentation saine tout au long de 2020. Toujours en raison des répercussions de la covid-19, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë en Afrique subsaharienne – estimé à 66 millions – pourrait presque doubler d'ici à la fin de 2020¹⁸. En outre, au titre de 2019, 52,4 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance et 10,6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de cachexie¹⁹. Cette situation est susceptible de s'aggraver rapidement en raison des répercussions de la covid-19²⁰.

17. Les résultats d'évaluations socioéconomiques conduites par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, ainsi que de l'évaluation rapide de la covid-19 réalisée par l'Université de Wageningen, indiquent que les répercussions de la propagation de la pandémie ont été aussi généralisées que multiformes, entraînant des pertes humaines et de moyens de subsistance considérables. Ces évaluations suggèrent que la covid-19 frappera sévèrement les économies africaines, les projections tablant sur un PIB négatif en Guinée équatoriale (-5,8 pour cent), en Éthiopie (-5,6 pour cent), au Zimbabwe (-5 pour cent), au Nigéria (-1,6 pour cent) et en Angola (-1,2 pour cent)^{21, 22, 23}.
18. L'ampleur et la gravité des répercussions économiques de la covid-19 sont encore inconnues, mais sans interventions de longue haleine, les tendances actuelles pourraient avoir des effets dévastateurs comme l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim. Des évaluations préliminaires, fondées sur des modélisations, suggèrent que la pandémie pourrait se traduire par une augmentation comprise entre 83 et 132 millions du nombre de personnes sous-alimentées à l'échelle mondiale en 2020, en fonction de l'hypothèse qui se confirmera pour ce qui est de la croissance économique²⁴.
19. Les groupes vulnérables, qui vivent principalement dans les zones rurales où le travail est le plus souvent de nature informelle (petits exploitants agricoles, petits éleveurs, artisans pêcheurs, personnes dont les moyens de subsistance dépendent de l'économie informelle, femmes, jeunes, enfants soumis au travail forcé ou exposés au risque d'y être soumis, migrants) sont touchés de manière disproportionnée par la covid-19. Celle-ci a mis en lumière les inégalités de revenus existantes et les faiblesses des mécanismes de protection sociale, notamment en termes de couverture et de niveau de prestations, qui sont inappropriés et ne peuvent atténuer les conséquences du chômage et de la perte de revenus pour de larges segments de la main-d'œuvre africaine employée dans l'économie informelle, en particulier les pauvres et les femmes vivant en milieu rural²⁵. De fait, les populations rurales démunies sont pour la plupart exclues des

¹⁷ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 – Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. www.fao.org/documents/card/fr/c/ca9692fr.

¹⁸ ONU, Note de synthèse: L'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

¹⁹ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 – Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. www.fao.org/documents/card/fr/c/ca9692fr.

²⁰ ONU, Note de synthèse: L'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

²¹ <https://www.undp.org/content/undp/en/home/covid-19-pandemic-response/socio-economic-impact-of-covid-19.html>.

²² https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog?sort_by=rank&sort_order=desc&sk=covid.

²³ <https://www.wur.nl/en/Research-Results/Research-Institutes/centre-for-development-innovatioSAN/Our-Value-Propositions/Guiding-Sector-Transformation/The-effects-of-COVID-19-on-food-systems-rapid-assessments.htm>.

²⁴ FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 – Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO.

²⁵ Impact of COVID-19 on informal workers. Rome, FAO, 2020 <http://www.fao.org/3/ca8560fr/CA8560fr.pdf>.

dispositifs d'assurance sociale en raison du caractère très informel et du faible taux de couverture de ceux-ci, et elles se heurtent à des obstacles de taille pour bénéficier de programmes d'assistance sociale et de services de santé essentiels²⁶.

20. Les répercussions de la covid-19 sur la demande de produits alimentaires et agricoles ont une incidence directe sur le secteur agricole – réduction de l'approvisionnement alimentaire et de la demande de services liés au tourisme et à l'hôtellerie, d'où des pertes d'emploi ayant de graves conséquences pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Les mesures mises en place pour maîtriser la propagation ou atténuer les répercussions de la pandémie perturbent d'innombrables manières les chaînes d'approvisionnement alimentaire africaines.
21. Le confinement et autres restrictions imposées à la circulation des individus à l'intérieur des frontières et d'un pays à l'autre empêchent les agriculteurs d'accéder aux marchés des intrants et aux débouchés pour leurs produits, et entraînent des pertes alimentaires. Ils ont aussi pour effet de limiter la disponibilité des intrants pour les segments non agricoles des chaînes d'approvisionnement alimentaire, interrompant les opérations des entreprises agroalimentaires et posant des problèmes logistiques, par exemple pour l'entreposage et la distribution. Même à l'heure où les frontières s'ouvrent de nouveau, les difficultés logistiques entraînent des retards significatifs dans les transports de marchandises, notamment agricoles, d'un pays à l'autre. La fermeture d'entreprises commerciales, en particulier dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration et services annexes, perturbe des chaînes d'approvisionnement alimentaire essentielles et entraîne des pertes d'emploi en très grand nombre. De plus, les perturbations dont pâtissent les services logistiques empêchent le fonctionnement efficace des chaînes d'approvisionnement alimentaire en question.
22. Des restrictions ont été imposées s'agissant des activités sociales de groupe, et bureaux et entreprises ont dû fermer. L'imposition de la quarantaine a également réduit l'accès aux services consultatifs et d'appui, comme les services de proximité, vétérinaires ou de lutte phytosanitaire, ainsi qu'aux systèmes de contrôle sanitaire et de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments. La fermeture des établissements scolaires a eu pour conséquence que plusieurs dizaines de millions d'enfants n'ont pas eu accès aux programmes d'alimentation scolaire. Le PAM estime qu'en Afrique subsaharienne, quelque 50 millions d'enfants ont été privés de repas scolaires²⁷. La fermeture des établissements scolaires accroît également les risques de travail forcé pour les enfants et ajoute à la charge de travail des femmes, qui, outre celui de mère, exercent de multiples rôles dans les sphères productive, reproductive et locale.

IV. Interventions de nature à promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre de la riposte à la covid-19

23. La reprise après la covid-19 sera vraisemblablement lente et incertaine, car le monde n'est pas encore sorti de la crise. La santé reste la priorité absolue, mais les pays doivent prendre des mesures déterminantes pour atténuer les répercussions de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire, sur la vie quotidienne des populations et sur leurs moyens d'existence, en particulier dans les zones rurales, où vivent la plupart des groupes de population vulnérables, qui sont dépendants de l'agriculture pour subsister. Plusieurs gouvernements africains ont élaboré et mis en œuvre des mesures de relance économique, principalement pour soutenir l'activité, limiter les répercussions négatives immédiates sur les entreprises et, dans une certaine mesure, maintenir les marchés et les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire en état de fonctionnement et accessibles à tous.

²⁶ Social protection and COVID-19 response in rural areas. Rome, FAO, 2020
<http://www.fao.org/3/ca8561fr/CA8561fr.pdf>.

²⁷ <https://cdn.wfp.org/2020/school-feeding-map/index.html>.

24. Les perturbations actuelles de la production, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires d'un pays à l'autre et à l'échelle régionale, provoquées par la covid-19, ont fait apparaître qu'il était nécessaire d'établir davantage de passerelles constructives entre les politiques publiques, le secteur privé, la recherche et l'éducation. Bien qu'il faille remédier aux difficultés imminentes que la crise actuelle va susciter dans les systèmes alimentaires, il est néanmoins tout aussi crucial de continuer à favoriser la réflexion collective en vue de l'adoption de solutions de long terme à l'échelle régionale. Il peut s'agir par exemple d'innovations en matière de données et sur le plan technologique, visant à lutter contre des problèmes persistants tels que le changement climatique ou le chômage des jeunes, tout en garantissant l'accès à des aliments nutritifs à un coût abordable afin de renforcer la résilience des systèmes alimentaires.
25. Les programmes de relance exécutés dans les pays africains doivent répondre aux besoins des populations vulnérables et les plus exposées en développant et en améliorant l'assistance alimentaire d'urgence et en renforçant les interventions axées sur la nutrition. Il s'agit là d'éléments indispensables pour que la riposte soit couronnée de succès, car l'état de santé des personnes pauvres et vulnérables est directement fonction de leur accès à des aliments nutritifs. La perte de débouchés rémunérateurs a touché en premier lieu les ménages pauvres et vulnérables ainsi que tous ceux qui travaillaient dans l'économie informelle, notamment les migrants, les négociants et les propriétaires de micro-entreprise ou de petite et moyenne entreprise, qui s'efforcent à grand-peine de nourrir leur famille. La disponibilité d'aliments nutritifs à un prix abordable devrait être un objectif primordial si l'on veut promouvoir une alimentation saine et défendre l'enjeu nutritionnel. Une attention particulière doit être accordée aux pays sans littoral qui ont connu la plus forte augmentation des prix alimentaires depuis le déclenchement de la covid-19.
26. Les programmes de protection sociale doivent être étendus et adaptés pour qu'il soit possible d'intervenir sans délai face à cette situation d'urgence, de protéger la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance tant que durera la pandémie, et d'assurer la reprise ainsi que la remise en état des moyens de subsistance des personnes vulnérables. Il est essentiel de développer ou d'adapter les programmes de protection sociale existants – qu'il s'agisse de transferts de type monétaire, de transferts de produits alimentaires, de l'accès à l'assurance maladie ou des garanties liées à l'emploi – pour que les familles puissent faire face aux répercussions à court terme de la crise de la covid-19 sur leur revenu et leur consommation, mais aussi pour contribuer à la résilience à long terme. Face à des chocs qui prennent diverses formes, prévisibles ou non, les systèmes de protection sociale peuvent combiner un certain nombre de ces programmes.
27. La protection sociale est considérée comme un élément clé des stratégies de secours et de relèvement face à la pandémie, aux niveaux mondial et régional²⁸. Il est nécessaire de mettre en place des systèmes plus solides et mieux à même de permettre une riposte face aux chocs pour renforcer la résilience, et cela devrait faire partie intégrante de la transformation rurale. En Afrique, la protection sociale a été utilisée à grande échelle par les gouvernements pour faire face aux répercussions immédiates de la covid-19 – les programmes d'assistance sociale représentant environ 84 pour cent de l'action menée au titre de la protection sociale et les

²⁸ Dans la note de synthèse du Secrétaire général de l'ONU sur l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition et dans le programme d'action et de relèvement en réponse à la covid-19 mis au point par la FAO, la protection sociale est présentée comme une forme d'intervention et comme une stratégie de relèvement essentielles au niveau mondial; c'est aussi un élément central de la Déclaration ministérielle conjointe sur un programme d'action pour la covid-19 de l'Union africaine, publiée à l'occasion de la réunion conjointe en ligne des ministres africains de l'agriculture, du commerce et des finances consacrée aux répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique – Déclaration ministérielle conjointe et programme d'action, 27 juillet 2020.

transferts de type monétaire constituant l'essentiel des mesures mises en place²⁹. Lorsque les marchés fonctionnent, cette dernière modalité est une source de revenu qui donne suffisamment de flexibilité aux ménages pour établir des priorités parmi leurs dépenses en fonction de leurs besoins les plus pressants, souvent liés à l'alimentation. Les données factuelles relatives aux transferts de type monétaire à l'échelle de l'Afrique montrent que ceux-ci aident les ménages vulnérables à accroître et à diversifier leur consommation alimentaire, leur évitent de vendre des actifs productifs et sont utilisés aux fins d'investissements productifs divers. Les interventions axées sur la protection sociale élaborées dans une optique nutritionnelle peuvent avoir une incidence positive sur la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Il est essentiel que les programmes de ce type soient conçus de telle manière que le ciblage, l'élaboration et la mise en œuvre des interventions de protection sociale prennent en compte les femmes et les filles des zones rurales.

28. Le commerce peut jouer un rôle essentiel: l'échange de biens et des services entre zones excédentaires et zones déficitaires, au-delà des frontières nationales, permet de remédier à de graves pénuries et de réduire l'insécurité alimentaire. La diminution des échanges commerciaux conduit à la réduction des flux de devises vers les pays exportateurs, d'où des pénuries qui ont tendance à se traduire par des dévaluations. Il faut alors déployer des efforts coordonnés pour maintenir ouvertes des filières d'échange mondiales et régionales, assurer la continuité du fonctionnement des marchés alimentaires et éviter des pénuries alimentaires. Mais les perturbations de la logistique portuaire et intérieure, ainsi que la dépréciation des monnaies locales, constituent des défis de taille pour les pays dépendants des importations.
29. La Zone de libre-échange continentale africaine pourrait stimuler les échanges de produits agricoles au sein de la région et avec d'autres régions et dynamiser le développement de nombreux secteurs. L'accord relatif à cette zone de libre-échange établit un cadre destiné à traiter la question des obstacles de nature réglementaire et à veiller à ce que ceux-ci n'entravent pas inutilement les flux commerciaux. Le report de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine en raison de la covid-19 est l'occasion de repenser l'orientation future de l'accord, et de revoir les principaux obstacles réglementaires qui compromettent les échanges commerciaux, compte tenu des tendances nouvelles et émergentes liées à la pandémie.
30. Un appui ciblé, incluant des ressources financières et une assistance technique, devrait être apporté aux divers secteurs d'activité et aux entreprises, en particulier aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, qui sont les premières à pâtir du ralentissement économique causé par la covid-19, afin d'empêcher de nouvelles pertes d'emploi et de stabiliser les revenus des ménages. Des secteurs tels que l'hôtellerie et le commerce informel ont été touchés de façon disproportionnée par les répercussions de la pandémie, or leur main-d'œuvre est principalement composée de femmes et de jeunes, dont l'emploi et les moyens de subsistance sont plus menacés que ceux d'autres catégories de population.
31. Pour soutenir la production alimentaire des petits exploitants et la vente de produits agricoles, il est important de stabiliser la production et l'approvisionnement alimentaires, de renforcer les organisations de producteurs et d'établir des liens entre les agriculteurs et les marchés, par des voies conventionnelles ou exceptionnelles. Il est tout aussi important de continuer d'appliquer des mesures flexibles et adaptables au bénéfice des marchés ruraux et alimentaires afin de leur permettre de rester ouverts. Certes, cet impératif doit être mis en balance avec les préoccupations de santé publique – distanciation sociale et protocoles d'hygiène. Mais il est essentiel de faciliter

²⁹ Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures, "Living paper", version 12 (10 juillet 2020). Ugo Gentilini (Banque mondiale), Mohamed Almenfi (Banque mondiale), Pamela Dale (UNICEF), Ana Veronica Lopez (Banque mondiale) et Usama Zafar (Banque mondiale). <http://documents1.worldbank.org/curated/en/454671594649637530/pdf/Social-Protection-and-Jobs-Responses-to-COVID-19-A-Real-Time-Review-of-Country-Measures.pdf>.

la circulation des travailleurs migrants de telle sorte qu'ils puissent travailler dans les exploitations, les usines de transformation et les autres segments des chaînes d'approvisionnement alimentaire afin d'éviter des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agricole.

32. Les mesures gouvernementales prises face aux conséquences négatives de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition ont montré combien il était important de promouvoir des ripostes intégrées et coordonnées, incluant des approches multisectorielles et des modalités propres à susciter la participation de multiples intervenants, en veillant à prendre en compte les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés, comme les femmes et leurs organisations. À cet égard, les approches axées sur la participation et l'autonomisation des communautés sont essentielles pour faciliter la résilience des groupes démunis et marginalisés et favoriser leur autonomisation (la participation des communautés est l'un des cinq principes directeurs à intégrer dans toutes les interventions menées dans une optique humanitaire, comme indiqué dans le Plan de réponse humanitaire global covid-19 des Nations Unies).
33. Grâce aux approches multisectorielles structurées autour d'un pôle de planification stratégique centralisé, rassemblant les ministères compétents, le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement, il a été possible de continuer à privilégier la prise de décisions fondée sur des éléments concrets. Les systèmes de données et d'informations doivent être améliorés, car les analyses, le suivi et les évaluations de l'impact socioéconomique éclairent la prise de décisions et rendent possible un suivi des répercussions observées en fonction des catégories de population.
34. Lors de la phase de redressement à moyen terme, les pays devront se concentrer sur les enjeux liés au développement dans son ensemble, en accordant une attention particulière aux effets de la récession économique due à la covid-19 sur la croissance et les inégalités au niveau national. Il est essentiel de soutenir le secteur privé, dont le dynamisme stimule l'activité économique et la création d'emplois de qualité, tous éléments nécessaires pour ouvrir la voie à un redressement inclusif et durable une fois la pandémie jugulée, en particulier pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, les plus touchées par la covid-19. En outre, l'instauration de paramètres politiques favorables et des instruments de gouvernance nécessaires pour remédier aux inégalités structurelles et aux causes structurelles de la pauvreté – notamment grâce à des investissements dans l'infrastructure et les programmes de protection sociale, ainsi que dans les services publics comme l'éducation et les soins de santé – devrait aller de pair avec des investissements dans les pratiques viables fondées sur la nature.
35. La covid-19 a également fait apparaître qu'il existait de multiples possibilités de promouvoir les innovations dans le cadre d'un programme de croissance et de relèvement. Dans certains pays, le commerce électronique et d'autres solutions numériques ont permis aux chaînes de valeur alimentaires de continuer à fonctionner – le commerce de détail en ligne a été facilité, les modalités de production ont gagné en efficacité et les interactions entre les acteurs des filières alimentaires se sont multipliées. Ces divers éléments devraient constituer la pierre angulaire du programme de reprise. Le fait de stimuler les investissements et d'encourager la transposition à plus grande échelle des technologies numériques à tous les niveaux des chaînes de valeur et d'approvisionnement alimentaires et de mettre en place les éléments d'infrastructure appropriés et des systèmes logistiques complets peut avoir pour effet de stabiliser la production des petites exploitations agricoles, de promouvoir l'accroissement de leur productivité, et de réduire les répercussions de la pandémie sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il faut accorder une attention particulière au développement des capacités des institutions et du capital humain en milieu rural pour aider à combler les lacunes en matière d'alphabétisation et d'accès au numérique, de telle sorte que les efforts déployés pour mobiliser la numérisation dans le cadre

de la riposte à la covid-19 n'aient pas pour effet d'accroître les inégalités et de marginaliser encore les pauvres et les plus vulnérables.

36. Les mesures à moyen et long termes requises pour renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires et agricoles incluent le renforcement des marchés intérieurs, la facilitation des échanges intrarégionaux de produits agroalimentaires, ou encore l'appui à la mise au point et à la transposition à une plus grande échelle de mécanismes de financement et d'investissement à l'appui de l'agriculture et du commerce. Il faut consentir des efforts spécifiques au titre de la capacité productive des agriculteurs, hommes et femmes, en renforçant leurs organisations et en améliorant leur accès à des ressources productives, aux intrants et aux services connexes en vue de la prochaine saison de production et dans le cadre d'interventions de long terme. Il est également important d'aider les petits exploitants à opérer une transition vers des pratiques plus viables, notamment en utilisant la protection sociale pour promouvoir une agriculture intelligente face au climat³⁰.
37. La lutte contre la covid-19 a mis à rude épreuve les ressources publiques et la crise est l'occasion de réexaminer les mécanismes d'investissement et de financement destinés à l'agriculture et au commerce en Afrique. Pour mettre en œuvre une stratégie d'action budgétaire et d'investissement, il faut s'appuyer sur des mécanismes de financement novateurs qui permettent de mobiliser à la fois des capitaux intérieurs, des ressources issues du secteur privé et l'aide extérieure.

V. Action menée par la FAO en réponse à la covid-19 au niveau régional en Afrique

38. En collaboration avec des partenaires aux niveaux national, régional et mondial, la FAO a agi promptement pour aider les pays à prendre des mesures décisives en riposte à la covid-19. Elle a organisé des dialogues et des réunions de haut niveau qui ont permis de définir des mesures et des solutions concrètes face à la pandémie; élaboré des directives; procédé sur place, au niveau national, à des évaluations des répercussions de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires; établi et publié des notes d'orientation et d'autres supports de connaissances à l'appui de l'analyse décisionnelle, des investissements et de la programmation des interventions.

A. Mobilisation des décideurs et partenaires de haut niveau

39. La FAO œuvre aux côtés de la Commission de l'Union africaine et des commissions économiques régionales pour obtenir que les gouvernements africains, les institutions de financement du développement et d'autres partenaires financiers accordent la priorité aux systèmes alimentaires lorsqu'ils prennent des mesures ou décident d'investir en réponse à la covid-19. Le 16 avril 2020, des ministres de l'agriculture se sont réunis pour débattre des répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire en Afrique. Une réunion de ministres de l'agriculture, du commerce et des finances a ensuite eu lieu le 27 juillet 2020, sur le thème: Miser sur le commerce et les investissements agricoles pour construire des systèmes alimentaires résilients et parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique.
40. Grâce à l'organisation de webinaires avec des partenaires, auxquels ont participé plusieurs milliers de personnes (dont plusieurs députés et membres de commission économique régionale), et à des entretiens avec des responsables de la FAO sur des thèmes liés à la covid-19 diffusés dans les médias, l'Organisation a contribué à faire mieux comprendre les risques associés à la pandémie pour les chaînes d'approvisionnement alimentaire et ses répercussions sur le développement et la pauvreté en milieu rural. De telles initiatives contribuent au

³⁰ www.fao.org/3/ca7911en/CA7911EN.pdf.

renforcement des capacités nationales et régionales et à la mise au point de solutions pragmatiques que les pays, les partenaires de développement, le secteur privé, les institutions de recherche et universitaires et la société civile, y compris les organisations d'agriculteurs, peuvent adopter pour atténuer les répercussions de la pandémie.

41. En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et le Forum pour une révolution verte en Afrique, la FAO organise des dialogues avec le secteur privé et réunit divers acteurs de ce secteur, avec pour objectif l'élaboration en commun d'un programme orienté vers des solutions concrètes en réponse à la crise de la covid-19, dans l'optique du relèvement après la pandémie. Des représentants d'associations d'exploitants agricoles, d'associations d'entreprises privées, de petites et moyennes entreprises, de grandes entreprises et de gouvernements ont ainsi fait connaître nombre de pratiques de référence, appelées à être transposées à une plus grande échelle, et d'idées novatrices issues de la région, mais aussi d'autres régions, qui feront l'objet d'expérimentations, ce qui permettra de mobiliser de nouveaux investissements pour reconstruire en mieux après la crise de la covid-19.

B. Partage d'informations et de supports de connaissances aux fins de la mise en œuvre de politiques, d'actions de sensibilisation et d'une programmation fondées sur des données factuelles

42. Le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2020 fait état des répercussions potentielles de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que de recommandations relatives aux politiques à mener en la matière. En complément de ce rapport et d'autres publications d'experts de la FAO basés à Rome, le Bureau régional pour l'Afrique a publié et diffusé de nombreuses notes d'orientation et d'autres supports de connaissances consacrés aux répercussions de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires, les petits exploitants agricoles, les entreprises agroalimentaires, la production, la transformation, ou encore la résilience, les marchés alimentaires, la nutrition, la protection sociale, les migrants et les envois de fonds, et les jeunes³¹, ainsi que des analyses et des documents proposant des solutions en réponse à la pandémie.

C. Données et analyses

43. La FAO collabore avec les bureaux de pays et les partenaires gouvernementaux à l'établissement d'un bulletin consacré à l'analyse du suivi des prix alimentaires qui fournit une évaluation des tendances régionales en matière d'évolution des cours³²; cet outil permet aussi d'accéder en ligne aux données relatives aux prix pratiqués dans 41 pays d'Afrique³³. La FAO procède également à l'analyse des marchés et des prix³⁴ et produit des « mégadonnées » qu'il est loisible à chacun d'utiliser, qui sont issues entre autres de la collaboration entre le Bureau régional pour l'Afrique et la Banque mondiale au titre du bulletin sur la sécurité alimentaire en Afrique, qui présente un suivi et des analyses des prix des produits alimentaires pratiqués sur un certain nombre de marchés d'Afrique et évalue les répercussions de ces cours sur la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'éclairer la direction de la Banque mondiale lorsqu'elle prend des décisions. En outre, la base de données à référence spatiale de la FAO apporte un appui à l'Initiative Main dans la main dans les pays cibles. De même, les données ventilées par sexe collectées au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire de la FAO dans 17 pays en situation de crise, dont plusieurs pays africains en situation de crise alimentaire, ont mis en

³¹ <http://www.fao.org/2019-ncov/resources/policy-briefs-test/en/>.

³² <http://www.fao.org/giews/reports/fpma-bulletin/fr/>.

³³ <https://fpma.apps.fao.org/giews/food-prices/tool/public/#/home>.

³⁴ <http://www.fao.org/economic/est/commerce-et-marches/fr/#.X5HJwNAZaNc>.

lumière d'autres éléments probants intéressant les répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire dans ces pays³⁵. La collecte de données sur la sécurité alimentaire et la résilience des ménages fournit aux bureaux de la FAO basés dans des pays traversant une crise alimentaire un ensemble d'outils et d'approches qui permettent de recenser les risques pour la sécurité alimentaire imputables à la covid-19, d'en suivre l'évolution et d'en évaluer les répercussions afin d'éclairer la prise de décisions relatives à la programmation de l'aide humanitaire et des activités axées sur la résilience³⁶. La FAO fournit également une assistance technique aux pays membres à l'appui de leurs activités de collecte de données. Toutefois, il est nécessaire de s'employer davantage à veiller à la disponibilité de données et d'analyses ventilées par sexe et par classe d'âge aux fins du suivi des répercussions, selon qu'elles touchent les hommes ou les femmes, et pour élaborer des mesures inclusives et pertinentes sur le plan social en réponse à la covid-19.

D. Participation des équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires aux interventions axées sur la covid-19

44. La FAO a mis au point des directives pour l'évaluation des répercussions de la covid-19 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et les recommandations destinées aux décideurs ont été utilisées dans le cadre de plusieurs évaluations de l'impact socioéconomique menées par les équipes de pays des Nations Unies et la Banque mondiale, ainsi que dans les plans de riposte nationaux. Le personnel de la FAO spécialisé dans la définition de grandes orientations et dans les questions techniques a fourni un appui analytique à la FAO et aux équipes de pays des Nations Unies, ainsi qu'aux gouvernements, aux fins de la réalisation de ces évaluations et de la planification de mesures inclusives. Le personnel de la FAO participe activement à tous les champs de travail de l'équipe spéciale conjointe de la FAO et de l'Union africaine sur la covid-19, ainsi que de l'équipe spéciale de la coalition pour le commerce alimentaire de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique.

VI. Répercussions de la covid-19 sur les priorités régionales de la FAO

A. Plan de riposte à la covid-19 et de relèvement de la FAO pour l'Afrique

45. En réponse à la covid-19, la FAO a mis au point un programme d'action et de redressement pour l'Afrique, de telle sorte que la région dispose d'un dispositif structuré et coordonné pour relever le défi auquel elle fait face. Sept domaines d'action prioritaires sont définis, actuellement examinés par la Commission de l'Union africaine, les commissions économiques régionales et les Membres, dans le but de les aligner sur les priorités régionales et nationales en matière de riposte à la covid-19. Le dialogue engagé avec les partenaires et d'autres intervenants vise à forger des partenariats pragmatiques rendant possible l'adoption de mesures immédiates, ainsi que de modèles et de mécanismes novateurs, de sorte qu'une collaboration efficace voit le jour et que des résultats probants soient obtenus conjointement dans les domaines d'action prioritaires.

B. Obtenir des avancées au titre des priorités régionales définies par la FAO

46. Du fait que la covid-19 perturbe les systèmes agroalimentaires, la vie quotidienne et les moyens de subsistance, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action régional conçu par la FAO en réponse à la pandémie, il est difficile d'aller de l'avant au titre des priorités régionales qui

³⁵ <http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/utiliser-la-fies/fr/>.

³⁶ COVID-19 and Food Crises Contexts: Monitoring, Anticipation and Assessment Guidelines, FAO, avril 2020.

avaient été déterminées par l'Organisation. Les nouvelles priorités définies pour les programmes en raison de la crise et à la suite de la réponse du Bureau régional pour l'Afrique ne remplacent pas, mais viennent plutôt compléter, les priorités présentées dans le document du Bureau intitulé Résultats et priorités. Certes, la covid-19 pose plusieurs problèmes et a donné naissance à des incertitudes, mais elle est aussi l'occasion de mettre en relief les possibilités offertes de mobiliser les connaissances et les compétences techniques de la FAO pour façonner, appuyer et influencer la riposte de l'Afrique à la pandémie, dès maintenant mais aussi lorsque la pandémie sera derrière nous.

47. Les Membres de la FAO ont besoin d'un appui pour consolider les interventions qu'ils mènent face à la covid-19 dans des domaines aussi essentiels que: i) les évaluations de l'impact socioéconomique; ii) les plans de riposte/de mise en œuvre face à la covid-19 ou l'appui à la mise en œuvre des composantes des plans de riposte en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire; iii) les études fondées sur les données et analytiques, s'agissant notamment des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, et les évaluations de l'impact sur les systèmes agricoles et alimentaires; iv) la programmation à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre (y compris les phases pilotes) de projets axés sur des sous-secteurs spécifiques; v) la concertation et les autres activités d'appui en matière de politiques portant sur la covid-19.
48. À partir de maintenant, la FAO doit se concentrer sur de nouveaux domaines d'action prioritaires en Afrique:
 - Continuer à appuyer les Membres au titre de l'élaboration et de la réalisation d'évaluations de l'impact socioéconomique, pour qu'il soit possible de mesurer les répercussions de la covid-19 sur la sécurité alimentaire, la nutrition et le fonctionnement des systèmes alimentaires, et d'aider ainsi les gouvernements à prendre des décisions éclairées en matière de politiques et d'investissements en réponse à la covid-19 et à renforcer les structures liées à l'alimentation et à l'agriculture dans le cadre des plans de relèvement et de renforcement de la résilience, sachant que les interventions doivent porter spécifiquement sur l'atténuation des répercussions de la pandémie sur les femmes et les filles en milieu rural;
 - Aider les Membres à faire en sorte que des aliments nutritifs soient disponibles à un coût abordable en élaborant et en mettant en œuvre des interventions exploitant les recommandations formulées dans le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde en 2020;
 - Apporter un appui aux États pour qu'ils puissent élaborer et promouvoir des approches multisectorielles de l'action à mener au titre de la sécurité alimentaire et de la nutrition. De telles initiatives devront être structurées autour d'un pôle de planification stratégique centralisé, rassemblant les ministères compétents, le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement, afin qu'il soit possible de continuer à privilégier la prise de décisions fondée sur des éléments concrets et sur les systèmes d'information;
 - Faire en sorte que les instruments de protection sociale, composantes essentielles de l'action menée au titre de la protection des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire et de la nutrition des ménages, inspirent les mesures axées sur le relèvement et le renforcement de la résilience à moyen et long termes. Toutefois, ces programmes constituent une charge budgétaire importante pour les gouvernements. La FAO doit donc aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de protection sociale plus efficaces, moins coûteux et plus innovants, notamment en procédant à des ajustements au niveau de l'élaboration des programmes, des outils de gestion et des systèmes de prestation;
 - Continuer à aider les gouvernements et les institutions du secteur privé à engager des réformes axées sur l'environnement, à mettre en place des mécanismes et à adopter des mesures de renforcement des capacités propres à créer des conditions favorables et adaptés

aux besoins des entreprises agroalimentaires à tous les niveaux des chaînes de valeur alimentaires de manière à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition;

- Appuyer les efforts déployés par la Commission de l'Union africaine, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, les Membres et d'autres parties prenantes en vue de l'application rapide de l'Accord de libre-échange, en s'attachant à promouvoir la transparence des marchés et les mécanismes de gouvernance, et en s'appuyant sur des informations et des données relatives au commerce actualisées et crédibles;
- Favoriser la poursuite du dialogue sur l'instauration d'une agence africaine de la sécurité sanitaire des aliments afin de poursuivre l'harmonisation et la coordination des normes et des cadres juridiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et de promouvoir une programmation et l'adoption de décisions fondées sur les risques;
- Aider les pays et les commissions économiques régionales à saisir les occasions offertes d'accélérer l'innovation et la numérisation, notamment en œuvrant avec les partenaires aux fins suivantes: i) transposer à une plus grande échelle les technologies numériques idoines pour qu'il soit possible de fournir divers services dans le secteur agroalimentaire (de proximité, liés aux marchés, financiers, etc.); ii) améliorer le fonctionnement des marchés et des échanges commerciaux, notamment l'accès à des outils numériques et à des informations liées au commerce au moyen de plateformes en ligne; iii) intensifier les investissements dans la mise à disposition des Membres des compétences numériques nécessaires pour les emplois et les entreprises mobilisés aux fins du relèvement et du renforcement de la résilience face à la covid-19; iv) promouvoir les alliances pour favoriser l'établissement de partenariats avec des prestataires de services technologiques privés et des associations de producteurs aux fins de la mise au point de solutions numériques.